



Le 18 octobre 2012

Déclaration de Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam

Depuis l'élection de l'actuel conseil, le 24 avril 2010, le contexte économique mondiale, le développement du projet La Romaine, l'exploration minière et l'essor de l'exploitation minière sur nos territoires à énormément changé aux détriments des innus, de nos ressources naturelles et du Nitassinan.

La population a exprimé ces inquiétudes et son mécontentement à plusieurs reprises au cours des dernières années avec le refus des deux offres du gouvernement québécois, au cours du premier blocus ainsi qu'au Premier Sommet Territorial en septembre dernier. Nous avons entendu les frustrations de la population mais nous avons entendu aussi les aspirations pour les générations futures.

La création d'un équilibre entre le développement durable, responsable et la protection du Nitassinan est nécessaire. Ce fragile équilibre ne peut se faire sans l'accord des Innus qui sont les protecteurs et les premiers héritiers du territoire.

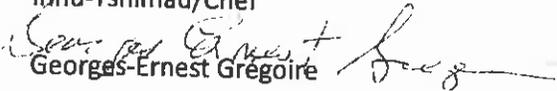
La tension et la radicalisation de certains membres des communautés autochtones de l'ensemble du Québec doit être interpréter de la bonne façon; fini la violation de nos droits, fini l'enrichissement des allochtones et des multinationales mondiales au détriment de notre jeunesse et des générations futures.

Pour ce faire, nous nous engageons envers les éléments suivants :

- 1- Participer au sommet sur le territoire avec le gouvernement du Québec avec l'ensemble des communautés autochtone du Québec en décembre prochain pour établir une relation de nation à nation;
- 2- Favoriser une coalition des communautés innues avec les autres Nations du Québec concernant les enjeux territoriaux.
- 3- La fin de toute discussion avec les promoteurs passés, présent et futurs sans que nous ayons établie avec la population de Uashat mak Mani-utenam, un plan d'aménagement avec l'identification des zones de développement et les zones de protection. Notre plan innu.

- 4- Refuser tous projets de développement sans l'élaboration préalable avec les membres de la communauté d'Uashat mak Mani-utenam de notre vision territoriale.
- 5- La mise en place d'une structure communautaire concernant les enjeux territoriaux avec un processus de consultation.
- 6- Implantation d'un processus d'affirmation avec la mise en place d'une politique culturelle, de l'identification de nos lois et de nos règlements.
- 7- Maintenir les démarches judiciaires suivantes : poursuite contre le Canada concernant l'entente avec Innu Nation, poursuite contre IOC, poursuite contre le Québec concernant le projet La Romaine.

Innu-Tshimau/Chef


Georges-Ernest Grégoire



Et la Société de Développement de Uashat mak Mani-Utenam (SDEUM)

Justement, parce que :

- nous percevons le Nord (qui, avant tout, est notre Nitassinan à nous Uashaunnuat) comme étant un espace géopolitique intégré, ayant une vocation de milieu de vie plutôt que de réservoir de ressources naturelles; tous les jours nous affirmons nos droits;
- nous devons négocier nos intérêts culturels, sociaux et économiques;
- tous les jours nous avons à prendre de nombreuses décisions qui, elles, sont reliées, de près ou de loin à ce même Nord, lire, des décisions qui, 50 ans plus tard, auront encore des répercussions sur notre communauté, nos enfants, leurs enfants et leur petits enfants, nous devons commencer, dès aujourd'hui à planifier la décroissance de revenus substantiels qui proviennent déjà et qui proviendront pendant quelques décennies encore, de nos Ententes négociées, tantôt avec les gouvernements, leurs Société d'État, ou tantôt avec toutes les grandes entreprises qui exploitent ou désireront exploiter les ressources naturelles contenues dans et sur nos territoires ancestraux comme encore de simples droits de passage sur ceux-ci;
- nous exigeons de nos gens et de nos partenaires que tout soit mis en œuvre pour assurer la pleine pérennité de nos droits sur Nitassinan.

Ainsi donc :

- nous désirons réellement créer de la richesse collective;
- nous affirmons pouvoir administrer sainement nos actifs;
- nous encourageons le développement durable de nos institutions et la rentabilité de nos faits et gestes en matière de gestion financière et de planification de la croissance des intérêts de nos entreprises...

De ces ententes, conventions, contrats, accords et autres documents à portés juridique ce sont des sommes importantes d'argent qui, pendant plus ou moins 30 ans seront versées à ITUM et aux Uashaunnuat et donc à administrer avec savoir-faire;

Sachant que ITUM recevra, au cours des 30 prochaines années, un montant estimé à plus de UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE DOLLARS (1 500 000 000.00\$) que ITUM devra gérer au quotidien et ce pendant les 30 prochaines années.

Et ce n'est pas tout!

Pour la Société de Développement de Uashat mak Mani-Utenam (SDEUM) et son Directeur général M. Norbert Fontaine, ce sont des retombées économiques direct et indirect difficile à quantifier mais que nous savons déjà prodigieuses, notamment en matière de formation, de création d'emploi et d'acquisition de compétence.

Mais encore pour la SDEUM la signatures d'Ententes signifie l'octroi d'un nombre incalculable de contrats auprès des entreprises innues reconnues par ITUM et le développement d'entreprises innus dans des secteurs névralgiques ainsi que le baillage d'affaires entre les partenaires minières et les entreprises innues reconnues par ITUM;

À cela ajoutons une somme ahurissante d'information et de détails, que nous devons savoir communiquer efficacement et professionnellement à tous les Uashaunnuat, Innuat, partenaires d'affaires, gouvernements, population allochtone. Pensons aussi à la somme de connaissances et d'expériences professionnelles de haut niveau qu'exigent les fonctions managériales, opérationnelles et communicationnels que commande l'implantation et le management opérationnel de l'ensembles des Ententes...

Force ici est d'admettre toute la pertinence de la création et la mise en œuvre d'une entité juridique complètement indépendante et imputable pour une meilleure gestion des actif et un meilleur rendement sur l'équité.

POURQUOI, DANS CE CAS-CI, AVONS-NOUS BESOIN DE CRÉER UNE SOCIÉTÉ IMPUTABLE & INDÉPENDANTE?

Responsable donc imputable et ce, pour une meilleur gouvernance, une meilleure gestion des actif et un meilleur rendement sur l'équité.

Indépendante donc imperméable et ce, aux ingérences politiques et humaines i.e. plus fonctionnelle dans tous les sens du terme.

On évoque ici la création d'une Société semblable à celles dont se dotent les État pour gérer efficacement leurs affaires courantes

On parle ici de la création et de la mise en œuvre d'une **Agence de Management et d'Implantation des Ententes de ITUM S.E.C.** Une organisation financière dont la mission sera d'effectuer la gestion quotidienne des placements et des investissements financiers, de la gestion de projets spéciaux et de l'ensemble des avantages et des répercussions découlant des ententes négociées avec les grandes entreprises, les États et leurs sociétés.



ITUM négocie pour les générations à venir

La terre ne nous appartient pas, nous l'avons emprunté à nos enfants. Antoine de Saint-Exupéry

Les autochtones d'aujourd'hui ont besoin de se renouveler, de reconnaissance, d'oxygène, d'un gouvernement autonome, de leadership, de ressources, de développement économique, de créer de la richesse. Les leaders politiques d'aujourd'hui sont de nouveaux leaders qui loin de parler de calumet de la paix et autre folklorisme du genre arguent d'administration, de planification, de lois, de développement économique, de négociation, d'affirmation des droits, de protection des territoires, de création de liens et d'alliances. En d'autres mots, ces mêmes leaders expriment conjointement le vœu de vivre d'égal à égal dans une société ouverte sur le monde vs la société fermée tel qu'exprimé dans le Indian Act.

Conséquemment, pour le bénéfice des générations présente et future, ITUM négocie sévèrement chacune des clauses de ses ERAs avec les sociétés qui désirent exploiter les ressources qui se trouvent sur et sous Nitassinan.

Aussi, sans divulguer le contenu des dites ERAs (clause de confidentialité oblige) nous pouvons tout de même avancer que dans chaque Ententes sur les répercussions et les avantages on peut lire des énoncés semblable à celle-ci

- a) Les «Ententes sur les répercussions et les avantages (ERA)» (ou Entente de développement économique) énoncent les droits et obligations des parties.
- b) Ces Ententes, même si elle ont chacune leur particularités, se ressemblent à certains égards.
- c) Ainsi, elles comprennent des volets sur l'Éducation et la Formation professionnelles, l'Embauche et l'Emploi, les Relations en milieu de travail, les Occasions d'affaires et mettent surtout l'emphase sur la protection de l'environnement.

CES ENTENTES GARANTISSENT DE FAÇON CLAIRE QU'IL N'Y A AUCUNE EXTINCTION DES DROITS ANCESTRAUX ET ISSUS DE TRAITÉS DE MÊME QUE LE MAINTIEN DES PROCÉDURES JUDICIAIRES CONTRE TOUS LES GOUVERNEMENTS.

De même au niveau de Attentes (Attendu que) on peut lire :

Relatives à société X,

- I) S'assurer que les projets miniers à Schefferville, Fermont, et Port-Cartier se fassent dans le respect des droits et les intérêts des Innus de Uashat mak Mani-utenam.
- II) Établir une relation de travail effective, positive et de collaboration, fondée sur le respect et le bénéfice mutuel.
- III) Promouvoir la participation entière des Innus de Uashat mak Mani-Utenam.
- IV) Respecter et protéger les pratiques, coutumes et activités culturelles et spirituelles innues.
- V) Mettre en place des normes supérieures et nouvelles en matière d'environnement et de protection du territoire.
- VI) Minimiser les impacts environnementaux des projets (miniers).
- VII) Assurer le suivi par les Innus des mesures d'atténuation de ces impacts afin de ne pas répéter les erreurs du passé.

Et ainsi de suite. Dans chacune des Ententes ITUM négocie de nombreuses clauses relative à l'embauche, le milieu de travail, les occasions d'affaires, la protection de l'environnement et mesures sociales.

Au seul titre des AUTRES CONSIDÉRATIONS D'IMPORTANCES il n'est pas rare de lire que :

MISES EN ŒUVRE DES ENTENTES

Des rencontres régulières à haut niveau entre ITUM prévoient la mise en œuvre des Ententes afin de s'assurer que les mines respectent leurs engagements.

EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS DÉCOULANT DES ENTENTES AVEC LES MINIÈRES.

Avec l'obtention récente, par ITUM, des contrats avec société x et société x (portant sur la réfection de xyz les Ententes minières permettront aux Innus de Uashat Mak Mani-Utenam d'obtenir 100 emplois.

GARANTIES FINANCIÈRES DÉCOULANT DES ENTENTES AVEC LES MINIÈRES

I - ITUM aura à sa disposition, au cours des 30 prochaines années, un montant de xxx millions de dollars de revenus autonomes supplémentaires afin d'aider directement sa population.

à xx \$ la tonne : xx,x MS en redevances + xx MS en paiements sociaux;

II - Avec ces revenus supplémentaires, ITUM compte mettre en œuvre au cours des trois prochaines années son plan d'action triennale stratégique avec en priorité trois secteurs :

- Éducation, Sports et Loisirs
- Innu Aitun
- Emploi

Éducation, Sports et Loisirs

Afin d'augmenter la réussite scolaire de nos jeunes, ITUM compte mettre en place les mesures suivantes :

- Programme de vie étudiante structuré et signifiant sur l'horaire régulier et en parascolaire;
- Formation et affectation d'animateurs de la vie culturelle dans les écoles;
- Organisation de service d'aide aux études (programme en parascolaire pour mise à niveaux/aide aux devoirs);
- Instauration d'un service de cafétéria et d'activités de sports-loisirs;
- Supervision et évaluation structurée et formelle des employés en service;
- Encadrement ou financement additionnel des études post-secondaires;
- Accompagnement des jeunes de 18 à 21 ans n'ayant pas complété ou réussi les études secondaires avec l'obtention du D.E.S (instauration d'un service d'enseignement particulier sur mesure etc.).

Innu Aitun

- Positionner Shaputuan comme siège social de transmission de la culture du savoir-faire et de l'histoire innue;
- Support aux activités muséales;
- Assurer le rayonnement de la culture innue en faisant la promotion continue des artistes et artisans du milieu;
- Reconnaître et soutenir les artistes dans leurs activités;
- Élaboration d'un programme annuel d'activités culturelles;
- Contribution supplémentaire au programme d'aide aux trappeurs;
- Initiation des jeunes aux activités de chasse et de pêche traditionnelles et communautaires;
- Assurer la visibilité et la pérennité de la tradition innue sur des lieux spécifiques du territoire.

Emploi et formation

- Centre de documentation scolaire et professionnel et acquisition d'équipement ou de matériel pour la clientèle à la recherche d'emploi ou de formation;
- Aide financière accrue pour l'amélioration du service à la clientèle de Uashat mak Mani-utenam;
- Accompagnement des chercheurs d'emploi;
- Soutien aux projets favorisant l'insertion en emploi;
- Soutien financière accrue aux programmes d'aide à l'employabilité et de situation temporaire pour situations particulières.

Plan d'action triennal

Le plan d'action triennal stratégique d'ITUM prévoit également d'autres mesures de soutien pour les jeunes, la santé, les services sociaux et la sécurité publique.

Les revenus supplémentaires découlant des ententes avec la société xxx pourront soutenir et supporter l'ensemble de ces mesures envisagées pour aider, individuellement ou tous les membres de la communauté de Uashal mak Mani-Utenam.

C'est de la sorte et pas autrement que ITUM prend soin des siens i.e. en négociant la présence d'étrangers sur le territoire, à la pièce et en fonction des attentes de la communauté.